

La Cinémathèque royale de Belgique¹

Serge Goriely

Comme tous les organismes de ce genre, la Cinémathèque royale de Belgique (« Koninklijk Belgisch Filmarchief » en néerlandais) a pour mission de conserver, classer et mettre à disposition du public et des chercheurs les films constituant le fonds culturel cinématographique, ainsi que la documentation s'y rapportant. Là où elle se distingue des autres, c'est qu'elle a acquis au cours du temps un prestige international exceptionnel et a été mise au premier plan dans le domaine de l'archivage des films. Rien ne semblait l'y préparer. La Belgique reste un petit pays, à la production cinématographique réduite et où le cinéma ne jouit pas d'un culte particulier. Et pourtant force est de constater que la Cinémathèque détient une collection d'une extrême richesse, parmi les plus importantes au monde, et que le modèle que Jacques Ledoux, son conservateur légendaire, a imaginé s'est révélé étonnamment innovant, efficace et exemplaire.

C'est dans les années 1930 que l'histoire de la Cinémathèque commence, à une époque où les premières cinémathèques voient le jour, celles de Stockholm (1933), Berlin (1934), Milan, Londres, New York (1935) et bien sûr celle de Paris, fondée en 1936 par Henri Langlois. Trois jeunes intellectuels, André Thirifays, Henri Storck et Pierre Vermeylen, qui animaient jusqu'alors un ciné-club (« Le Club de l'Écran », créé en 1931), décident d'aller au-delà de la simple diffusion des œuvres de qualité (et souvent très marquées à gauche) et de participer, eux aussi, à la conservation de la mémoire du cinéma. Ils sont en cela vivement encouragés par Henri Langlois avec lequel ils ont noué un rapport de confiance. L'ASBL « Cinémathèque de Belgique » est ainsi fondée le 9 avril 1938 à Bruxelles.

Toutefois, malgré l'enthousiasme de ses fondateurs et de l'équipe qu'ils ont constituée (parmi lesquels on peut citer Dimitri Balachoff, Paul Davay et René Jauniaux), la Cinémathèque connaît des débuts difficiles. Jusqu'en 1944, sa collection ne compte que trois films et elle se développe péniblement, dans l'indifférence, si pas le mépris, du politique. Il lui faudra attendre 1951 pour recevoir un premier subside public. Jusqu'à la fin des années 1960, son activité principale semble se concentrer sur l'organisation de projections de films d'art et d'essai au Palais des Beaux Arts, dans le cadre du « L'Écran du Séminaire des Arts » (qui a succédé au « Club de l'Écran ») et très souvent sur base de copies fournies gracieusement par Henri Langlois.

Le véritable essor de la Cinémathèque a lieu avec l'arrivée à sa direction d'une figure hors du commun : Jacques Ledoux. Né en 1921 à Varsovie, d'origine juive, il vient très jeune en Belgique. Il y découvre le cinéma et le petit monde des cinéphiles (notamment celui du « Club de l'Écran »). Pendant la guerre, il est arrêté avec ses parents, mais réussit à s'échapper du train vers les camps de la mort. Il se réfugie à l'Abbaye de Maredsous où il reste caché pendant toute l'occupation. C'est là qu'il change

¹ Texte paru en anglais comme « The Royal Belgian Film Archive/Cinémathèque royale de Belgique », in *Directory of World Cinema : Belgium*, Encyclopédie (dir. Marcelline Block et Jeremi Szaniawski), Yale/Bristol, Yale University Press/Intellect Books, 2013, p. 29-32.

de nom (gardant secret son véritable nom). En 1945, alors qu'il est encore étudiant en polytechnique, il propose ses services à La Cinémathèque. La légende dit qu'il se serait présenté avec une bobine du *Nanook* de Flaherty sous le bras. Petit à petit, Jacques Ledoux devient le personnage clé de l'institution. Officiellement « secrétaire aux affaires culturelles », il succède en 1958 à André Thirifays comme conservateur, position qu'il occupe jusqu'à sa mort en 1988.

Le nom de Jacques Ledoux reste indissociable de la Cinémathèque et dans une certaine mesure on peut dire qu'il l'a incarnée. Il s'agit d'un homme de passion. Celle du cinéma certainement, mais aussi celle de la mémoire qu'il faut à tout prix conserver, entretenir et transmettre. L'expérience tragique de la guerre n'est certainement pas étrangère à cet engagement. C'était, aux dires de ses proches, comme s'il s'était mis en tête de sauver tous les films qu'il pouvait - quelles que soient leur nationalité ou leur valeur esthétique - et de veiller à leur préservation ainsi que de les donner à voir au plus grand nombre. D'où son enthousiasme, son ardeur, sa curiosité, son énergie, sa créativité, mais aussi son entêtement au travail, son goût du secret, voire sa paranoïa.

A la libération, la Cinémathèque avait pu profiter de certaines opportunités inattendues, comme le séquestre de l'UFA, c'est-à-dire de tous les films saisis sous l'occupation par les Allemands ainsi que ceux distribués par leur service de propagande. Mais le coup décisif a été de réussir dans les années 1950 à convaincre les distributeurs de leur intérêt à déposer une copie de leurs films à la Cinémathèque (jusque-là, ceux-ci vivaient dans la crainte de voir leurs films copiés et exploités illégalement, et préféraient en détruire les copies après utilisation). Ainsi, grâce à ce dépôt volontaire et gratuit, le stock de films de la Cinémathèque a crû de manière formidable aux cours des années pour devenir une des collections les plus riches au monde.

Cependant, l'accumulation à tous crins n'est pas tout. Dans la conception de Ledoux, la qualité d'archivage est essentielle au système. En cela, il se distingue d'Henri Langlois qui donnait la priorité à la vision des trésors qu'il avait accumulés, quitte à projeter des copies originales au risque de les détériorer à terme. Il s'apparenterait par contre à un autre pionnier des cinémathèques, Ernest Lindgren, responsable du British Film Institute de 1935 à 1973, qui préférait investir dans le stockage au bénéfice des générations futures, même si cela impliquait l'interdiction de projection des originaux.

Jacques Ledoux a doté très tôt la Cinémathèque des moyens techniques pour conserver les films dans les conditions de température et d'humidité idéales. De même, il a veillé à créer un département au sein même de la Cinémathèque pour restaurer les films abîmés. Enfin, il n'a pas négligé la préservation en tirant des contretypes négatifs et/ou positifs. Il a ainsi mis au point une chaîne de conservation complète basée sur une documentation filmographique de référence et du matériel de laboratoire de pointe, pilotés par des techniciens spécialisés.

Une autre préoccupation essentielle de Jacques Ledoux a été la diffusion de la collection (activité qui ne figure pas nécessairement parmi les priorités des autres cinémathèques). Déjà comme responsable de « L'Écran du Séminaire des Arts », Jacques Ledoux avait frappé par sa programmation de films classiques et inédits et sa capacité à donner aux projections un caractère rituel ou événementiel. Il arrivait que les peintres de l'époque (c'est-à-dire Delvaux, Magritte, Tytgat, Creuz) collaborent à l'illustration des programmes et que les films muets soient accompagnés au piano par les improvisations du jeune André Delvaux. Afin de créer un lieu permanent accessible au plus grand nombre, Ledoux fonde en 1962 le Musée du Cinéma. Au départ, il s'agit d'une salle de projection d'une centaine de places ; il est complété cinq ans plus tard par un lieu

d'exposition consacrée à la préhistoire du cinéma et en 1982 par l'ouverture d'une salle réservée au muet. Il est devenu la vitrine de la Cinémathèque.

Le fonctionnement du Musée suit un schéma bien précis: à un prix dérisoire sont proposés cinq films par jour (trois sonores, deux muets), tout le long de l'année. L'accessibilité du Musée du Cinéma, l'originalité de sa programmation, la qualité de la projection ont eu une influence non négligeable sur le développement du cinéma belge. Il a servi aux étudiants des écoles de cinéma ainsi qu'aux chercheurs pour découvrir les films de référence ainsi que la documentation s'y rapportant. Le cinéma français a aussi pu en bénéficier : dans les années 60, Bruxelles était devenue une destination de choix pour les jeunes cinéastes de la Nouvelle Vague en quête de repères cinématographiques. Las des caprices de Langlois, ils étaient touchés par l'ouverture d'esprit de Jacques Ledoux et l'accueil souvent personnalisé qu'il leur réservait.

Le souci de découvrir de nouveaux talents et de prospecter des voies nouvelles a pris aussi d'autres formes. Jacques Ledoux avait eu l'occasion d'organiser quatre « Compétitions internationales du Film Expérimental », mieux connues sous le sigle EXPRMNTL d'abord en 1958 à Bruxelles (à l'occasion de l'Exposition universelle), puis à Knokke (1963, 1967, 1974). Les premiers films d'Agnès Varda, de Stanley Kubrick, de Kenneth Anger et de Martin Scorsese avaient alors été primés. La réussite de cette expérience poussera Jacques Ledoux à prolonger à partir de 1973 la compétition sous forme annuelle au Musée du Cinéma. Elle porte le nom de *L'Âge d'Or* car elle vise à récompenser « un film qui, par sa remise en question des valeurs établies, rappelle le film tout à la fois poétique et révolutionnaire de Luis Buñuel. ».

Parallèlement, en 1977, Ledoux crée, toujours à la Cinémathèque, une autre compétition, *Ciné-découvertes*, dans le but d'encourager la diffusion de films inédits de qualité.

Enfin, il est à signaler que Ledoux – et à travers lui la Cinémathèque – s'est distingué aussi au niveau mondial par l'influence qu'il a eu dans la Fédération internationale des Archives du Film (FIAF) dont il a été le Secrétaire Général de 1961 à 1978. Il en deviendra selon Raymond Borde sa « conscience, because he had a policy and because the means of achieving it would be a strict insistence on coherent objectivity » (Raymond Borde, *Les Cinémathèques*, 1983).

Aujourd'hui, plus de vingt ans après la mort de Jacques Ledoux, la Cinémathèque royale de Belgique a dû s'adapter à de nouvelles conditions tout en restant fidèle à ses missions d'origine.

Dans la tourmente politico-administrative belge, la Cinémathèque a obtenu un statut assez original, celui de fondation d'utilité publique. Institution biculturelle, elle est subventionnée par le Ministère de la Politique scientifique fédérale et s'adresse aux deux communautés linguistiques. Un nouveau nom lui a été apposé en 2009 afin de satisfaire tant les Flamands que les francophones : « Cinematek ».

Gabrielle Claes a succédé à Jacques Ledoux en 1988, mais depuis octobre 2011, le poste est confié à Walter Hessels.

Entre 2006 et 2009, les salles du Musée du Cinéma ont subi d'importants travaux de rénovation. Le nombre de projections a légèrement augmenté (et n'ont plus lieu exclusivement au Palais des Beaux-Arts). Chaque semaine, une quarantaine de films sont montrés. Par souci de fidélité à l'œuvre originelle, la pellicule y est systématiquement préférée à son transfert numérique pour les projections.

En 2011, la Cinémathèque comptait 143.318 copies de film correspondant à 67.213 titres : films de fiction, documentaires, longs métrages, courts métrages,

illustrant le cinéma des origines à nos jours. La collection s'accroît chaque année de quelque 2.000 copies en moyenne.

Il reste que le défi le plus urgent de la Cinémathèque est actuellement celui de la numérisation de sa collection. Cette opération s'inscrit dans l'évolution des procédés de conservation. Dès les années 1950, la pellicule nitrate était abandonnée au profit de la pellicule acétate, nettement moins inflammable. Mais quelques décennies plus tard, les conservateurs ont dû constater que l'acétate se décomposait, en dégageant une odeur de vinaigre. La seule solution pour sauver un film était alors d'en tirer une copie. A surgi alors le procédé en apparence miraculeux de la numérisation. Cependant, la longévité des films conservés par ce biais est encore inconnue et surtout le procédé est extrêmement onéreux.

Depuis sa création, la Cinémathèque n'a jamais été gâtée par les pouvoirs publics. Ses budgets ont toujours été maigres, voire dérisoires, et elle a dû sa survie surtout à l'opiniâtreté, la débrouillardise et le sens de gestion de ses dirigeants ainsi qu'à la confiance de l'industrie cinématographique locale. Aujourd'hui, alors que ses besoins n'arrêtent pas de croître – justement à cause de la numérisation –, son budget a tendance à stagner. La Cinémathèque réussira-t-elle à franchir cette passe difficile ? Sa nouvelle équipe témoignera-t-elle d'une capacité à s'adapter et à inventer comparable à celle de ses pionniers ? L'avenir nous le dira.

Serge Goriely

Liens : <http://www.cinematek.be/>

Jacques Ledoux, *l'Éclaireur* (dir. Dominique Nasta), *Revue du cinéma belge* n°40, septembre 1995.

Raymond Borde, *Les Cinémathèques*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1983.

Anne Head, *Jacques Ledoux. A True Love for Cinema*, La Haye, Universitaire Pers Rotterdam, 1988.